

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 17 juillet 2026 à 17h00 au siège de la CCBDP à Nyons

Le Conseil communautaire, convoqué le 10 juillet 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de communes à Nyons.

Secrétaire de séance : Madame Odile PILOZ

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 89

Etaient présents : 62 (dont 7 suppléants)

Blandine ALVAREZ, Marie-Noëlle ARMAND, Fabienne BARBANSON, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Jérôme BOMPARD, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Philippe CAHN, Christian CARRERE, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Rémy CLEMENT, Denis CONIL, Stéphanie CORNUD, Thierry DESSALES, Laurent DONZET, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Isabelle GIRARD, Claudine GOURDON, Jean-Luc GREGOIRE, Yoann GRONCHI, Francis KORNPROBST, Caroline LAMY, Amélie LEBRE, Emilien LIEVAUX, Estelle LIELY, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Alain MONGE, Alain NICOLAS, Jean-Louis NICOLAS, Jacques NIVON, Jean-Louis PASCAL, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Elisa PEYROU, Odile PILOZ, Alan PUSTOCH, Mireille QUARLIN, Pascale ROCHAS, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL, Sébastien ROUSTAN, Christelle RUYSSCHAERT, Olivier SALIN, Christian TEULADE, Xavier THIERRY, Pierre TOMCZAK, Monique VEYRIER, Roger VIARSAC, Jean MAIGRE (suppléant), Dominique PEATIER (suppléant), Gérard CHAPPON (suppléant), Carol EICHENBERGER (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant), David TRUPHEMUS (suppléant), Paul GARROT (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 15

Marc HAMARD, Fabien JOLIVET, Gérard TRUPHEMUS, Sébastien DUPOUX, Pascal CIRER-METHEL, Christian IMBERT, Lionel ESTEVE, David MORIN, Didier GILLET, Joachim DUSAUGEY, Julien WEINREICH, Gilbert MORIN, Marie FLOQUET, Guillaume HONVAULT, Brigitte DUC

Excusés ayant donné procuration : 27

Annie FEUILLAS (donne procuration à Jean-Louis NICOLAS), Gines ACHAT (donne procuration à Olivier SALIN), Olivier SARRAT (donne procuration à Xavier THIERRY), Juliette HAIM (donne procuration à Thierry DESSALES), Michel TREMORI (donne procuration à Sébastien BERNARD), Jean-Michel LAGET (donne procuration à Jean-Claude BRUS), Patricia GIELLY (donne procuration à Claudine GOURDON), André MATHIEU (donne procuration à Eric LYOBARD), Philippe LEDESERT (donne procuration à Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT), Odile TACUSSEL (donne procuration à Alain NICOLAS), Christine VALLIER (donne procuration à Laurent DONZET), Sylvie GARNERO (donne procuration à Sébastien ROUSTAN), Géraud BONToux (donne procuration à Roland PEYRON), Martine BERGER-SABATIER (donne procuration à Jean-Luc GREGOIRE), Bruno EYSSERIC (donne procuration à Christelle RUYSSCHAERT), Bruno JOVE (donne procuration à Roger VIARSAC), Pascal LANTHEAUME (donne procuration à Blandine ALVAREZ), Aurélie LOUPIAS (donne procuration à Christian TEULADE), Patricia NORMAND (donne procuration à Nadia MACIPE), Quentin PELOUX (donne procuration à Christian CARRERE), Didier GIREN (donne procuration à Denis CONIL), Jennifer MOURRE (donne procuration à Coralie BIOUSSE), Frédéric JULLIEN (donne procuration à Francis KORNPROBST), Sylvain AUREL (donne procuration à Clotilde MAZZA DOS SANTOS), José FERNANDES (donne procuration à Marie Noëlle ARMAND), Christian THIRIOT (donne procuration à Alan PUSTOCH), Gilles RAVOUX (donne procuration à Rémy CLEMENT)

Economie – Agriculture – Artisanat – Commerce - ZAE

Rapporteur : Christian TEULADE

Economie

2026-163 Subvention pour l'organisation du salon « Vivre ici » - Edition 2026

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1° ;

L'association Asoft porte sur le territoire des Baronnie un programme régional « Deffinov » qui a pour ambition de mettre en œuvre des actions associant tiers-lieux et offres de formation en milieu rural.

Dans le cadre de ces travaux, plusieurs partenaires ont émis l'idée d'organiser un salon grand public permettant de découvrir l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.

Ce salon a pour objectifs de :

- valoriser les opportunités concrètes offertes par nos territoires aux jeunes, aux familles, aux actifs et aux porteurs de projets ;
- mettre en relation les structures de formation, les employeurs locaux, les entrepreneurs et les collectivités ;
- renforcer l'image d'un territoire rural dynamique, accueillant et porteur de solutions d'avenir, notamment dans les domaines de l'économie de proximité, de l'artisanat, de la transition écologique et du numérique.

Il est à destination :

- des entreprises et employeurs locaux souhaitant mettre en avant leur offre ;
- des familles et apprenants souhaitant se former, étudier sur place ;
- des demandeurs d'emploi cherchant des pistes locales ;
- des porteurs de projets et nouveaux habitants souhaitant s'installer, entreprendre ou encore améliorer leurs vies sur place.

Une première édition de ce salon a eu lieu en novembre 2025 et a permis de réunir une trentaine d'organismes. La deuxième édition aura lieu le 18 novembre 2026 à la Maison de Pays à Nyons.

Le Service économique de la CCBDP et France Travail ont proposé de compléter le programme de cette manifestation par l'organisation d'un « job dating » permettant de mettre en relation offres d'emplois des entreprises et personnes en recherche d'emploi.

Ce salon est une démarche partenariale associant de nombreux partenaires tels que la Mission Locale, France Travail, Carrefour des habitants, Asoft, la MFR de Buis-les-Baronnies, la Communauté de communes, ...

Les frais d'organisation du salon sont estimés à 6 000 € ; la CCBDP est sollicitée pour apporter une subvention de 3 000 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 89

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association Asoft pour l'organisation du salon « vivre ici » « édition 2026 ;

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents administratifs en relation avec l'objet de la délibération.

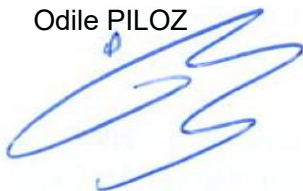
Transmission en préfecture le : 29/07/2026

Mise en ligne le : 29/07/2026

Ampliation à :

La Secrétaire de séance,

Odile PILOZ



Le Président,

Sébastien BERNARD

